

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	65	1436	930	558	70
		Bacheliers technologiques toutes séries	65	809	495	431	64

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1122	765	475	59	84,3 %
			Masculin	314	165	83	11	15,7 %
			Total	1436	930	558	70	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	661	419	369	52	81,3 %
			Masculin	148	76	62	12	18,8 %
			Total	809	495	431	64	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	16	1	0	0	0 %
				Sans mention	468	159	39	10	15,2 %
				AB	533	439	223	31	47 %
				B	260	254	229	19	28,8 %
				TB	56	56	56	6	9,1 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	1336	912	550	66	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	24	0	0	0	0 %
				AB	23	1	0	0	0 %
				B	27	14	5	3	75 %
				TB	4	3	3	1	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	79	18	8	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	19	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	25	1	1	0	0 %
				Sans mention	354	127	90	13	20,3 %
				AB	303	246	220	36	56,3 %
				B	117	112	111	13	20,3 %
				TB	10	9	9	2	3,1 %
				Total	809	495	431	64	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1062	733	454	54	77,1 %
			En réorientation	285	171	90	13	18,6 %
			Non scolarisés	70	24	13	3	4,3 %
			Scolarité étrangère	15	2	1	0	0 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	1436	930	558	70	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	684	441	389	55	85,9 %
			En réorientation	85	37	30	7	10,9 %
			Non scolarisés	38	16	12	2	3,1 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	809	495	431	64	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	591	428	258	31
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	111	83	57	5
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	99	67	49	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	82	54	31	2
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	72	55	30	8
			Autres doublettes	348	223	124	17
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	280	168	146	22
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	262	177	154	23
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	172	130	112	14

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	72	16	16	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	45,4 %	47 %	47 %	47 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,5 %	9,1 %	10,4 %	7,6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,6 %	7,4 %	8,9 %	4,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	6,3 %	5,9 %	5,6 %	3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,5 %	6 %	5,5 %	12,1 %
		Autres doublettes	26,7 %	24,5 %	22,6 %	25,8 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (8118)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	35,6 %	34,2 %	34,1 %	35,5 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33,3 %	36 %	36 %	37,1 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	21,9 %	26,5 %	26,2 %	22,6 %
		Autres doublettes	9,2 %	3,3 %	3,7 %	4,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes et moyennes de 1ère et Terminale (épreuve anticipée de français et certaines matières)	Les bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les appréciations des enseignants sur les bulletins des classes de première et terminale	Les bulletins - L'avis du conseil de classe - La fiche Avenir	Important
Savoir-être	Le comportement et l'attitude du candidat (capacité à fournir des efforts, concentration en classe...)	Les bulletins - L'avis du conseil de classe - La fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation à intégrer la formation, la connaissance du B.U.T. CJ, la cohérence du projet	La lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'implication dans les activités extrascolaires et différents types d'engagement	Rubrique Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un seuil de 11,5 / 20 de moyenne (calculée sur la base des notes de 1ère et Terminale dans les matières importantes en lien avec le droit, ainsi que les notes du bac de français) a été fixé par la commission d'examen des candidatures pour les bacs technologiques STMG et les bacs généraux. Ce seuil a été relevé à 14,8 / 20 pour les autres bacs technologiques et à 15 / 20 pour les bacs professionnels. Ces seuils ont été fixés par la commission afin de s'assurer que les étudiants sélectionnés disposent du niveau requis pour réussir la formation en B.U.T. Carrières juridiques.

Lors de l'examen des candidatures, deux critères éliminatoires ont conduit au non-classement systématique des candidats concernés : d'une part, des remarques de bulletins indiquant des comportements perturbateurs, bavardages, problèmes d'assiduité ou défauts de capacité à l'effort ; d'autre part, l'absence de lettre de motivation ou une lettre de motivation comportant des erreurs dans l'intitulé de la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, un traitement algorithmique permettant de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Un seuil de 11,5 / 20 de moyenne a été fixé par la commission d'admission pour l'examen des candidatures des bacs technologiques STMG et des bacs généraux. Ce seuil a été relevé à 14,8 / 20 pour les autres bacs technologiques et à 15 / 20 pour les bacs professionnels. Ces seuils ont été fixés par la commission afin de s'assurer que les étudiants sélectionnés disposent du niveau requis pour réussir la formation en B.U.T. Carrières juridiques.

Concernant les candidatures situées au-dessus des seuils susmentionnés et afin d'apprécier les mérites de chaque candidature, la commission d'examen des vœux a tenu compte, d'une part, des notes du candidat dans les matières importantes pour la réussite en droit (français, économie, droit, maths...), mais elle s'est, d'autre part, fondée sur une appréciation plus qualitative des candidatures, prenant en considération les différents éléments constitutifs du dossier : observations dans les bulletins scolaires pour les classes de 1ère et de terminale, niveau de langue, lettre de motivation, fiche avenir, activités et centres d'intérêt.

Lors de cet examen, deux critères éliminatoires ont conduit au non-classement systématique des candidats concernés : d'une part, des remarques de bulletins indiquant des comportements perturbateurs, bavardages, problèmes d'assiduité ou défauts de capacité à l'effort ; d'autre part, l'absence de lettre de motivation ou une lettre de motivation comportant des erreurs dans l'intitulé de la formation.

Au final, la commission a examiné des dossiers de qualité très variable, à l'instar des sessions précédentes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir de bons résultats dans les matières fondamentales, mais aussi de bonnes remarques par rapport à l'assiduité et au comportement, permet d'optimiser les chances d'être bien classé(e) et surtout de réussir en B.U.T.

La lettre de motivation doit être développée, personnalisée et structurée en paragraphes. Elle doit démontrer une bonne connaissance de la formation, de ses spécificités, parcours et débouchés. Le candidat doit mettre en évidence son projet professionnel et indiquer en quoi la formation en B.U.T. Carrières juridiques peut lui être utile.

Le candidat doit veiller à ne pas tomber dans le piège de lettres de motivation stéréotypées ou qui ne consisteraient qu'en un copier-coller de modèles trouvés sur Internet. De même, les lettres générées par des outils d'intelligence artificielle sont aisément détectables. Ces lettres non adaptées amènent très souvent à une mauvaise appréciation du dossier par la commission d'examen.

Signature :

Doriane Drouhin,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Colmar